

PRÉDÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET COOPÉRATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES TERRITOIRES DANS L'OCÉAN INDIEN

**PRIORITÉ 2 : ACCENTUER LA RÉSILIENCE ET LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES**

INTERREG 2021-2027
LA RÉUNION

Fiche action 2.3 – Développement de l'économie circulaire dans l'océan Indien

Créée en 1990, l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) est une organisation qui rassemble une quarantaine de villes et collectivités des 6 îles de la région (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte La Réunion et Les Seychelles). La gouvernance de l'AVCOI est assurée par une co-présidence, occupée par la Maire de la capitale des Seychelles et le Maire de Mamoudzou (Mayotte). Crée sous forme associative, elle mène diverses activités visant à promouvoir le développement local et la coopération régionale notamment par des projets de développement économique, la gestion environnementale, du renforcement institutionnel et des partenariats.

L'AVCOI a également des projets spécifiques comme la promotion de l'économie circulaire, la gestion des déchets et la promotion des énergies renouvelables. Le projet « **Prédefinition des orientations stratégiques et coopération en économie circulaire de territoires dans l'océan indien** » s'inscrit dans la continuité de la précédente stratégie de promotion de l'économie circulaire de 2022. En dynamisant et stimulant les échanges et la coopération entre les collectivités impliquées dans ce projet, chaque territoire renforce ses capacités, affine sa vision, développe des initiatives pertinentes, consolide son engagement en économie circulaire, voire challenge ses ambitions.



Source photos : © AVCOI



Données clés de l'opération :

- Plus de 40 de membres à l'AVCOI
- 5 actions déclinées pour 16 territoires accompagnés par l'AVCOI

Financement

Coût total éligible : 191 800,65 €

UE FEDER : 163 030,55 €

Région : 28 770,10 €

Interreg



Cofinancé par
L'UNION EUROPÉENNE

Océan Indien

